

mercredi 25 octobre 2023

Mesdames et messieurs les professeurs de Sciences de la Vie de la Terre.

S/c les chefs d'établissement des lycées généraux.

Objet : Lettre de Rentrée.

Chers collègues,

L'inspection de SVT vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2023-2024. Nous remercions les enseignants pour leur engagement durant l'année scolaire 2022-2023 qui a conduit leurs élèves à la réussite. Les résultats encourageants que nous avons constatés à l'issu des différentes évaluations témoignent de l'impact positif de votre travail.

PRÉSENTATION ET CONTACTS DE L'INSPECTION DE SVT

L'inspection est formée de deux inspecteurs et de neuf conseillers pédagogiques :

NOMS	TEL	MAIL	FONCTION
SALEH MOKBEL SALEH	77 81 79 27	salehmokbels@gmail.com	INSPECTEUR
AYOUB ALI DJAMA	77 82 85 89	ayali_11@yahoo.fr	INSPECTEUR
MADINA MOUMIN ASSOWEH	77 01 26 74	oumabchir@gmail.com	CP
ISAMAHAN ALI DARAR	77 25 62 15	ismahan.a.darar@gmail.com	CP
SOUAD WAISBOULALEH	77 55 19 70	wsouad16@gmail.com	CP
NEIMA OMAR DJAMA	77 87 65 15	neimaomardjama@gmail.com	CP
DAOUD ASSOWE DABAR	77 85 69 03	daoudassowe160@hotmail.com	CP
YASMIN OSMAN HASSAN	77 77 73 72	yasmin-osman@outlook.fr	CP
IDRISS MOUSKOULTA DAOUD	77 86 89 14	sirdimouskoulta@gmail.com	CP
MOHAMED FARAH ILTIREH	77 06 05 04	fmi3380@gmail.com	CP
YOUSOUF ALI AHMED	77 84 73 83	yousoufny@yahoo.fr	CP

SAREDO HASSAN FARAH	77 77 33 00	saredohassan3@gmail.com	CP
---------------------	-------------	-------------------------	----

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023 ET 2024.

- Amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages :

Nous encourageons tous les professeurs du lycée à s'investir dans l'amélioration des enseignements apprentissages en tirant profit des orientations de l'inspection des séances de formation, en particulier celle sur des visites pédagogiques et des inspections.

- Innovations Graduelles des Capacités Expérimentales, du Projet et de la sortie Géologique.

Les priorités de l'inspection de SVT continuent d'évoluer. Nous nous trouvons actuellement dans la dernière phase des **innovations graduelles des capacités expérimentales**. La révision des sujets ECE du thème 2 (voir annexe 1) sont au programme de ce début d'année scolaire. Votre rôle dans cette démarche est essentiel pour permettre à nos élèves d'aborder les aspects pratiques des Sciences de la Vie et de la Terre avec compétence.

De plus, une nouvelle phase débute avec la **révision des thèmes du projet et du fascicule de la sortie géologique** des classes scientifiques de première et terminale. Ces initiatives offriront à nos élèves des occasions d'appliquer concrètement leurs connaissances théoriques dans des contextes réels et de développer des compétences de collaboration et d'observation essentielles (terrain). Ce travail ne peut se faire sans votre précieuse collaboration habituelle.

- Intégration Renforcée des TICE dans les Apprentissages

On assiste actuellement à une évolution rapide des technologies au service de l'enseignement. De ce fait, l'inspection encourage également l'introduction aussi régulière que possible des TICE dans les pratiques pédagogiques de manière planifiée.

1. DEVOIR ET CONTRÔLE CONTINU.

Nécessité de faire un minimum de deux devoirs et une évaluation par trimestre.

Les dates de tous les devoirs de chaque trimestre doivent être programmées en avance et collées sur le cahier de texte. Il est fortement conseillé de préciser le contenu sur lequel portera chaque devoir pour une meilleure préparation des élèves.

Pour le lycée, il faut veiller essentiellement à la préparation des élèves de terminale au baccalauréat.

Durant toute l'année, les élèves doivent avoir des devoirs et des évaluations conformes aux instructions en vigueur pour le baccalauréat.

2. PROGRAMMATION

Vérifier la programmation et mettre en place une progression en début d'année.

Les limites du contenu des examens blancs (BAC BLANC 1, BAC BLANC 2 ou autres types d'évaluations nationales) sont les dates définies par la circulaire ministérielle moins deux semaines en tenant strictement compte de la programmation établie par l'inspection.

En cours d'année, proposer des stratégies pour les retards accumulés.

Insister sur les séquences où des expériences sont à pratiquer.

La programmation des lycées est donnée en début d'année afin de permettre aux professeurs de préparer des devoirs ainsi que des évaluations communes.

Vu les retards conséquents qu'accuse la classe de seconde chaque année à cause des évaluations périodiques de la classe de terminale et de première, une programmation

particulière (voir annexe 2  PROGRAMMATION LYCÉES SVT 2023 2024) est adoptée cette année scolaire pour ce niveau afin de permettre aux élèves de passer en classes supérieures avec un maximum de bagage scientifique. L'inspection de SVT donne une importance particulière au respect de cette programmation.

3. COORDINATEURS ET COORDINATEURS DES NIVEAUX

Le coordinateur a la responsabilité de la progression ainsi que de la programmation tout en ayant également en charge la préparation des TP réalisables en fonction des matériels pédagogiques qui sont à sa disposition. Le coordinateur doit avoir une décharge pour assurer la coordination.

La responsabilité du coordinateur de niveau inclut également la production des documents pédagogiques tels que les fiches de TP expérimentales.

Des réunions de coordinations doivent être effectuées tout au long de l'année

Vérifier l'état des lieux du laboratoire

En particulier les matériels pédagogiques et expérimentaux et les TP réalisables au lycée, mais aussi pour les capacités expérimentales qui comptent pour l'épreuve du baccalauréat.

Thèmes choisis pour le projet.

4. UTILISATION DES TICE

L'inspection encourage fortement les enseignants de SVT à intégrer les TICE sous forme d'animations, de vidéos, d'outils interactifs, etc., pour captiver l'attention des élèves d'une manière stimulante. Cela peut transformer des notions parfois complexes en expériences ludiques et compréhensibles.

Néanmoins, assurez-vous que leur utilisation est pertinente et complémentaire à l'objectif pédagogique de la séance d'apprentissage.

5. CAHIER DE TEXTES

Il est impératif de coller en première page du cahier de textes de chaque classe la **progression**, la **liste des TP** obligatoire, **des exercices de préparation et de thème et sous thèmes traités par les groupes d'élèves dans le cadre de leurs projets** pour le baccalauréat.

Les cahiers de textes pourront être contrôlés par l'inspection, les chefs d'établissement, les parents d'élèves ou toute autre autorité de l'institution. C'est un devoir administratif.

6. PORTFOLIO

Un portfolio est un ensemble organisé de travaux, de projets, pour mettre en valeur le travail, les compétences et les réalisations de l'enseignant d'une manière visuelle. Il peut prendre différentes formes (numérique, papier) et peut contenir des descriptions de projets, des images, des vidéos, des liens vers des sites web, des documents PDF, pour démontrer les compétences du professeur. Il est un outil précieux pour démontrer votre engagement envers l'amélioration de l'enseignement des SVT.

De ce fait, l'inspection de SVT exigera la présentation de cet outil lors des visites pédagogiques ou inspections et vous encourage vivement à utiliser régulièrement le portfolio comme un instrument précieux pour documenter, réfléchir et améliorer votre enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre.

Voici les éléments essentiels que doit contenir ce portfolio :

- Fiches pédagogiques.
- Rapports des visites pédagogiques antérieures.
- Notes des élèves.
- Documents de formations.
- Documents relatifs aux activités périscolaires.
- Programmation trimestrielle des devoirs.
- Devoirs avec corrigé.
- Analyses des résultats d'élèves.
- Stratégies adoptées (Sujets de remédiation individuelle ou collective, approches pédagogiques, etc.).

7. HEURES DE GROUPE

Les heures de groupe doivent être effectives. Le professeur ne doit en aucun cas les court-circuiter en regroupant toute la classe pour faire composer un devoir ou pour avancer dans la progression. Ces moments de travail sont **réservés aux TD et surtout aux TP**. Je rappelle que les SVT sont des sciences expérimentales. Profitez de ces heures pour mieux

connaître les élèves afin de mettre en place une pédagogie différenciée et cibler les compétences de chaque élève pour repérer et remédier aux difficultés des uns et des autres.

8. DEVOIR A LA MAISON

Rappelons que les devoirs à la maison sont essentiels à la formation des élèves. Les notes des devoirs à la maison ne doivent pas avoir un impact négatif sur la moyenne des élèves.

9. VÉRIFICATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES AU BACCALAURÉAT 2023.

Depuis plusieurs années l'inspection de SVT profite de la correction du baccalauréat pour cibler des compétences. Pour chaque baccalauréat, il s'agit de faire le zoom sur de compétences pour en tirer les conséquences en matière de formation et d'encadrement. Pour le baccalauréat 2023, les compétences qui ont été ciblées sont les suivants :

- **L'exploitation de documents et la rédaction de synthèse dans le cadre de l'épreuve écrite du baccalauréat.**
- **L'expérimentation / modélisation et la communication orale dans le cadre de l'épreuve du projet.**
- **Le transfert des capacités et de compétences dans le cadre de l'épreuve des capacités expérimentales.**

10. EXAMEN DES CAPACITÉS EXPÉRIMENTALES (ECE)

Au cours de l'année scolaire, l'ensemble de travaux pratiques figurant sur le manuel doit être impérativement exécuté dans le cadre de la préparation aux ECE.

En cas de manque de matériels signalez impérativement au coordinateur qui avise le chef d'établissement et l'inspection dans les plus brefs délais.

Les évaluations des ECE de la classe de la terminale scientifique s'inscrivant dans le cadre du baccalauréat se dérouleront au sein de chaque lycée à la fin du mois de mai.

Le cédérom, mis à la disposition des établissements à l'approche des examens indiquent la liste des sujets de la session 2022.

- Chaque établissement doit opérer une sélection au sein de ces sujets de la **liste nationale**. Cette **sélection est strictement confidentielle** : elle ne doit être en aucun cas communiquée, ni aux élèves ni à tout tiers en-dehors du personnel concerné par l'organisation de l'évaluation.

11. PROJET

Les évaluations du projet de la classe de la terminale scientifique s'inscrivant dans le cadre du baccalauréat se déroulent au lycée de la première moitié du mois de mai de chaque année.

Le **planning annuel du suivi encadrement et évaluations du projet** (voir annexe 3



MODALITES DES
EVALUATIONS DU PJ)

devrait être clairement établi par l'enseignant encadreur et figurer sur le cahier de texte.

Les différents thèmes et sous-thèmes traités (voir annexe 4  liste des thèmes du projet 1^{ère} S et TL^S) et présentés par les groupes d'élèves devraient également être joints au cahier de textes.

Il est impératif de respecter l'heure attribuée au projet au suivi encadrement et l'appréciation du travail des élèves.

12. LES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

Il est primordial de diversifier les démarches pédagogiques (Voir les documents de formation). Favorisez les méthodes actives et la différenciation pédagogique pour répondre aux besoins variés des élèves car ils n'ont pas tous les mêmes niveaux de compétences et le même rythme d'apprentissage.

13. FORMATION CONTINUE

Nous rappelant que les professeurs convoqués ont l'obligation de participer aux formations continues. Participer régulièrement à des formations professionnelles peut avoir un impact significatif sur votre enseignement et, par extension, sur la réussite de vos élèves. Ce sont parfois des moments de formalisation des innovations des modalités d'évaluation (ECE, Projet, etc.) qui sont prises en compte lors des différents examens nationaux.

14. SUIVI-ENCADREMENT-ÉVALUATION

Les différents dispositifs de suivi-encadrement-évaluation des enseignants inclut que :

- Chaque enseignant stagiaire recevra au **minimum 3 visites pédagogiques** dans l'année
- Chaque enseignant titulaire bénéficiera de **plusieurs visites pédagogiques** annuelles et d'une inspection tous les deux ans pour disposer **d'une note pédagogique** selon les instructions du ministre.
- Les **innovations pédagogiques** seront à encourager et à promouvoir dans tous les établissements. À la fin de chaque trimestre, l'inspecteur sera tenu de vulgariser ces **bonnes pratiques et les idées innovantes**.

L'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne année scolaire à toutes et à tous !

M. AYOUB ALI DJAMA

